

ADAPTATIONS REGLEMENTAIRES PRISES DE TEMPS INTERNES AUX CLUBS

PREAMBULE :

Les compétitions régionales ne pouvant se tenir dans des conditions normales de par la situation sanitaire actuelle, l'extrême difficulté d'avoir des bassins, les restrictions sanitaires, l'incertitude de l'évolution de l'épidémie, mais également le risque médical très important pour l'ensemble des acteurs faisant vivre nos compétitions nous incitent à prendre des mesures inédites.

⇒ A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Ainsi dans l'optique de recréer une dynamique régionale, nous proposons aux clubs d'organiser des prises de temps officialisées par la Ligue Ile-de-France sur leurs créneaux d'entraînements.

ATTENTION : Il ne peut y avoir de regroupement entre structures, seuls les nageurs et nageuses de la structure organisatrice sont autorisés à participer à la prise de temps.

PRINCIPES :

La ligue se chargera de concaténer l'ensemble des temps réalisés lors de ces prises de temps pour établir des classements. Ces temps pourront permettre aux nageuses et nageurs d'intégrer notre parcours régional tel que prévu dans notre règlement sportif.

ATTENTION : Ces temps, ne pourront être intégrés dans les bases de données de la FFN, et donc n'apparaîtront dans aucun Ranking ni même en tant que temps d'engagements dans de futures compétitions.

Nous en appelons à votre morale sportive afin que ces prises de temps soient réalisées au maximum dans les conditions de compétition (Respecter les règles de disqualification, intégrité des temps etc ...). Cette organisation inédite, nécessite que tous les acteurs respectent les règles, nous comptons sur vous !

CHARTRE DE BONNE ORGANISATION :

Tous les acteurs (Nageurs, officiels, entraîneurs, bénévoles...) doivent respecter et appliquer cette charte afin que l'équité et l'esprit sportif soient respectés.





Nous nous engageons à :

- Respecter les règlements FFN et FINA
- Respecter l'intégrité des temps et la manière dont ceux-ci sont réalisés
- Réaliser ces prises de temps dans des conditions proches de la compétition
- Avoir au moins un Officiel B présent pendant la prise de temps

Les officiels et entraîneurs présents apporteront une attention particulière :

- Aux modalités réglementaires de départ (préparation, coups de sifflet, start etc ...)
- Aux modalités réglementaires de la nage et des virages (Touchée du mur, coulée, 15m etc ...)
- A la qualité du chronométrage

La Ligue Ile-de-France de Natation ne pourra être tenue pour responsable du non-respect des règles sanitaires.

Prises de temps			
	Prises de temps organisées en interne par les clubs		 50m
	Avant le dimanche 18 avril 2021		Tous les clubs franciliens (dans le respect des règles sanitaires)
	Juniors Séniors	Nageuses et nageurs autorisés à nager en fonction des contraintes sanitaires officielles au moment de la prise de temps et titulaires d'une licence « compétition » et satisfaisant aux règles de l'ENF	
	Engagements gérés en interne par les clubs sur Extranat Pocket Remontée des résultats au format FFNEX 48h après la prise de temps		

■ Déclaration préalable et Organisation

Les prises de temps devront être obligatoirement déclarées sur le formulaire « Google Form » (au minimum 48h avant la prise de temps) à cette adresse : <https://forms.gle/2eendAeGdFv7C56d6>

Les prises de temps sont organisées en interne par les clubs, dans la mesure où les règles sanitaires sont strictement appliquées, et ce pendant vos créneaux d'entraînements. Seuls les nageurs autorisés à pratiquer, conformément aux règles sanitaires en vigueur au moment de la prise de temps, pourront y participer. **ATTENTION** : Il ne peut y avoir de regroupement entre structures, seuls les nageurs et nageuses de la structure organisatrice sont autorisés à participer à la prise de temps.

Les clubs qui s'engagent doivent accepter la charte de bonne organisation, tout manquement au respect de cette charte, entrainera la suppression totale des performances des nageuses et nageurs du club, réalisés lors de ces prises de temps.

■ Programme

50, 100, 200, 400, 800, 1500 Nage Libre
50, 100, 200 Papillon, Dos et Brasse
100, 200, 400 4 Nages

■ Règlement sportif

Les clubs ont jusqu'au dimanche 18 avril 2021 pour organiser ces prises de temps. Seuls les nageuses et nageurs titulaires d'une licence «compétition» et satisfaisant aux règles de l'ENF pourront participer aux prises de temps.

Chaque engagement sera facturé 1 euro symbolique, cette somme sera reversée à l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

■ Remontée des résultats

Les prises de temps doivent être saisies sur Extranat-Pocket **EN LOCAL (aucune prise de temps ne devra être déclarée en ligne) et remontées AU FORMAT FFNEX** (en précisant si la compétition est en bassin de 25m ou 50m) **par mail à natation@lif-natation.fr, AU MAXIMUM 48h APRES LA PRISE DE TEMPS** (toute prise de temps non remontée dans les délais ne pourra être prise en compte). Un « tuto » explicatif sera diffusé auprès des clubs.

■ Officiels et respect des règles

Un officiel B (au minimum) doit être présent lors de la prise de temps pour vérifier le bon déroulement de ces initiatives. Président(e), Officiel(s), Entraîneur(s), nageuse(s) et nageur(s) seront les garants du respect des règles.